

FRANÇOISE FLEURANT-ANGBA*«L'Afigese sera le think tank de la finance locale»*

La nouvelle présidente de l'Afigese affiche ses priorités et montre qu'il y a encore des choses à inventer en matière de finances locales.



Françoise Fleurant-Angba, adjointe à la cheffe du centre de services partagés «comptable» sur les fonctions support à la ville de Paris, a pris la tête de l'Association finances, gestion, évaluation des collectivités territoriales (Afigese) avec beaucoup d'énergie et quelques ambitions nouvelles.

Les collectivités ont-elles utilisé tous les outils à leur disposition pour contourner les contraintes financières qu'elles connaissent ?

Certains outils doivent être davantage valorisés tel le contrôle de gestion, compte tenu des enjeux de mutualisation et d'investissement. C'est le moment de créer des synergies entre les différents métiers de la finance locale. Je crois à la mutualisation en tant que réponse nécessaire mais pas forcément suffisante à la contrainte financière d'aujourd'hui qu'il faut prendre comme une opportunité.

C'est-à-dire ?

Je suis moins alarmiste que les associations d'élus. On peut lancer des projets efficaces sous contrainte en ayant recours à l'innovation: quel mode d'organisation pour une collectivité par exemple? Je crois personnellement à l'efficacité du mode projet, dans lequel sont associées toutes les fonctions concernées, pour rendre plus visible le sens de l'action publique. Autre exemple, avec la loi «Notre» où l'intercommunalité est devenue l'échelon pertinent, il faut s'inter-



S. GAUTIER/LA GAZETTE

roger sur la taille d'une collectivité capable d'assurer une plus grande efficacité d'un service public. Concernant les ressources, il est temps de s'intéresser à la logique des dotations qui ne sont, après tout, que d'anciennes fiscalités disparues reversées par l'Etat.

En quoi les territoriaux financiers, contrôleurs de gestion ou spécialistes de l'évaluation des politiques publiques peuvent-ils apporter une réponse ?

Ils ont l'expertise qui permet de sauvegarder l'autonomie d'administration des collectivités, l'efficacité et la performance des services publics, ils peuvent diffuser de nouveaux modes de gestion plus transversaux, provoquer le débat sur des problématiques naissantes et faire des propositions innovantes.

Vous avez été élue présidente de leur association, l'Afigese. Vous voulez en faire un lobby et

intervenir davantage dans les débats financiers actuels ?

Je n'aime pas le mot «lobby». Avec nos huit groupes de travail, nous sommes un laboratoire, mais aussi un lieu d'échange de savoirs et savoir-faire, proactifs, capables d'apporter une lecture particulière à un problème. Nous sommes ainsi partie prenante dans la révision des valeurs locatives, sommes intervenus dans la réforme de la dotation globale de fonctionnement sur le coefficient de mutualisation, avons été auditionnés par la commission parlementaire sur la baisse des dotations. Nous allons travailler avec l'inspection générale de l'administration sur le fonds de compensation pour la TVA, proposons des amendements techniques ou des mémorandums sur le versement transport ou la taxe d'aménagement. J'entends bien développer l'Afigese comme un think tank et non un lobby. ●

Propos recueillis par Cédric Néau

1999

Entre dans la fonction publique territoriale en tant que responsable du développement économique de Longjumeau (Essonne).

2007

Intègre la mairie de Paris et l'Afigese dans le groupe de travail «observatoire fiscal».

2015

Est élue présidente de l'Afigese le 1^{er} décembre.